

## Nouvelles de l'Association des géographes du Québec (A.G.Q.)

Volume 27, Number 72, 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021643ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021643ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

### ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

(1983). Nouvelles de l'Association des géographes du Québec (A.G.Q.). *Cahiers de géographie du Québec*, 27(72), 523–524. <https://doi.org/10.7202/021643ar>

## NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DES GÉOGRAPHES DU QUÉBEC (A.G.Q.) \*

**Procès-verbal de la réunion annuelle de l'Association des géographes du Québec (A.G.Q.) tenue le 27 mai 1983 à l'Université du Québec à Trois-Rivières lors du 51<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS.**

0. L'ordre du jour est proposé par L. Bureau et appuyé par L. Deshaies et G. Fréchette.
1. Le procès-verbal de la réunion annuelle de 1982 a été lu par D. Morin ; L. Deshaies et R. De Roquefeuil en proposent l'adoption.
2. Le rapport financier a été présenté par D. Morin J. Cermakian et J. Dufour en proposent l'adoption.
3. Bilan des rencontres A.G.Q. — S.P.G.Q., pour le regroupement des géographes. C. Morissonneau fait état de la question et présente les principes du regroupement d'associations de géographes (voir plus loin).
4. Bilan des tables rondes (82 et 83) : résolument positif, et il faut poursuivre dans cette direction. On adopte le principe *d'une journée dans l'ACFAS en 84* sans autres séances parallèles en géographie, afin de promouvoir le regroupement des géographes. Divers thèmes sont suggérés : Le géographe spécialiste ou généraliste ; intégration ou dispersion ; le Saint-Laurent ; le plan Vautrin ; etc.
5. Le Congrès International à Paris en 1984 :  
J. Dufour prend la responsabilité d'assurer une exposition des travaux, livres, revues, atlas les plus représentatifs en collaboration étroite avec L. Marcotte de Laval et J. Carrière de l'UQAM, avec la participation de l'O.P.D.Q.  
C. Morissonneau accepte d'organiser une journée du Québec sur un thème universel.
6. On lance l'idée d'un numéro spécial des *Cahiers de géographie du Québec* sur les régions du Québec aujourd'hui et en rapport avec les descriptions qu'en avait faites Raoul Blanchard il y a une quarantaine d'années. Toute suggestion à cet égard sera bienvenue.
7. Divers :
  - J. Cermakian soulève la question d'affiliation à l'Association canadienne des géographes et suggère d'effectuer un sondage auprès des membres.
  - R. Picard (tél. : 418-661-8365) désire revoir la question du corporatisme des géographes. On mentionne 2 formes de corporations : la protection de l'acte ou la protection de la profession.
  - Élection du nouvel exécutif :
    - président — J. Dufour est proposé par L. Bureau et appuyé par J. Cermakian
    - représentant des étudiants — Aline Groleau de l'UQAM
    - représentant de la S.P.G.Q. — Léon GagnonPour les autres postes, les mêmes personnes sont reconduites dans leurs fonctions (voir le n<sup>o</sup> 68 des *Cahiers*, septembre 82).
8. Levée de l'assemblée.

\* Ces nouvelles ont été transmises à la rédaction par M. Denis MORIN, secrétaire trésorier de l'A.G.Q.

**Les principes du regroupement d'associations de géographes (R.A.G.)**

1. Le Regroupement est composé d'associations dont tous les membres ou une partie sont géographes.
2. La personne mandatée par chaque association faisant partie du Regroupement est membre des autres associations.
3. Les publications de chaque association informent leurs membres des activités des autres associations du Regroupement, et il y a échange de publications entre les associations.
4. L'ensemble des personnes mandatées par leur association se rencontrent officiellement au moins une fois l'an et s'assurent d'un contact permanent (« téléphone rouge »).
5. Le Regroupement prépare des dossiers d'intérêt commun.
6. Le Regroupement prend position sur certains problèmes liés à la géographie (enseignement, aménagement du territoire, etc.).
7. Le porte-parole du Regroupement ne se prononce officiellement qu'après entente avec les autres associations.